



# ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté*  
*Égalité*  
*Fraternité*



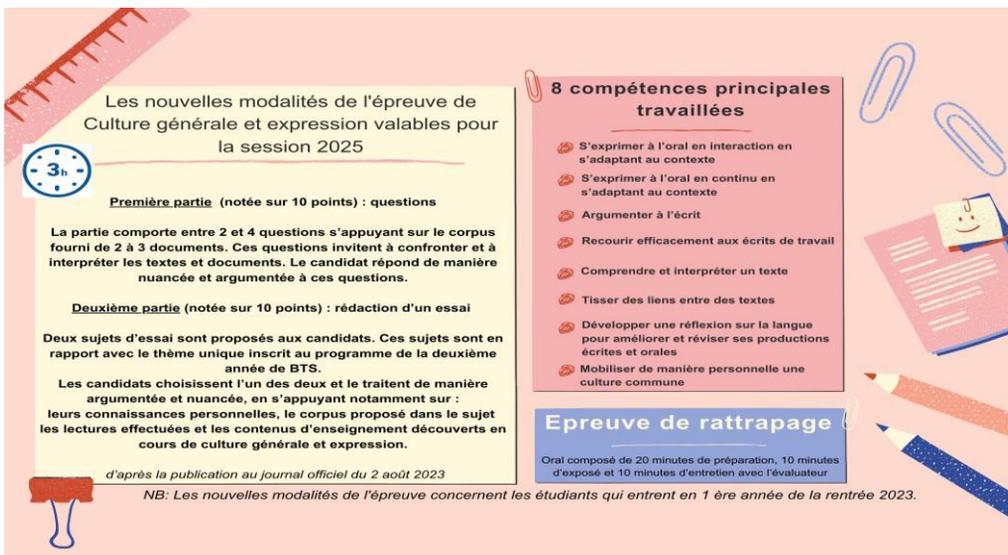
**ACADÉMIE  
DE MONTPELLIER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **CULTURE GÉNÉRALE ET EXPRESSION**

## **SESSION 2025**

# 1. Nouvelles modalités



**3h**

Les nouvelles modalités de l'épreuve de Culture générale et expression valables pour la session 2025

**Première partie** (notée sur 10 points) : questions

La partie comporte entre 2 et 4 questions s'appuyant sur le corpus fourni de 2 à 3 documents. Ces questions invitent à confronter et à interpréter les textes et documents. Le candidat répond de manière nuancée et argumentée à ces questions.

**Deuxième partie** (notée sur 10 points) : rédaction d'un essai

Deux sujets d'essai sont proposés aux candidats. Ces sujets sont en rapport avec le thème unique inscrit au programme de la deuxième année de BTS.

Les candidats choisissent l'un des deux et le traitent de manière argumentée et nuancée, en s'appuyant notamment sur : leurs connaissances personnelles, le corpus proposé dans le sujet les lectures effectuées et les contenus d'enseignement découverts en cours de culture générale et expression.

*d'après la publication au journal officiel du 2 août 2023*

**NB:** Les nouvelles modalités de l'épreuve concernent les étudiants qui entrent en 1<sup>ère</sup> année de la rentrée 2023.

**8 compétences principales travaillées**

- 1 S'exprimer à l'oral en interaction en s'adaptant au contexte
- 2 S'exprimer à l'oral en continu en s'adaptant au contexte
- 3 Argumenter à l'écrit
- 4 Recourir efficacement aux écrits de travail
- 5 Comprendre et interpréter un texte
- 6 Tisser des liens entre des textes
- 7 Développer une réflexion sur la langue pour améliorer et réviser ses productions écrites et orales
- 8 Mobiliser de manière personnelle une culture commune

**Epreuve de rattrapage**

Oral composé de 20 minutes de préparation, 10 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien avec l'évaluateur

## 2. Le corpus

On propose deux à trois documents de nature différente (textes littéraires, textes non littéraires, documents iconographiques, tableaux statistiques, etc.) choisis en référence au thème inscrit au programme de la deuxième année de STS. Chacun d'eux est daté et situé dans son contexte.

Un corpus réduit

Un corpus qui peut contenir des documents de nature variée

Un thème unique pour la deuxième année de STS

# 3. Première partie de l'épreuve

## PARTIE 1 : LES QUESTIONS SUR LE CORPUS (10 points)

### Le prescrit

d'après la publication au journal officiel  
du 2 août 2023

**Première partie** (notée sur 10 points):  
questions

"Questions portant sur le corpus  
de textes et documents (partie  
notée sur 10).

Le candidat répond de manière  
nuancée et argumentée à des  
questions (entre deux et quatre)  
confrontant les documents et  
invitant à les interpréter."

**Un exercice lié concrètement aux  
compétences.  
Les compétences travaillées  
(subdivisées ensuite en capacités)  
peuvent être utilisées à mesure  
dans les grilles d'auto évaluation  
et d'évaluation.**

### 8 compétences principales travaillées

- ☞ S'exprimer à l'oral en interaction en s'adaptant au contexte
- ☞ S'exprimer à l'oral en continu en s'adaptant au contexte
- ☞ Argumenter à l'écrit
- ☞ Recourir efficacement aux écrits de travail
- ☞ Comprendre et interpréter un texte
- ☞ Tisser des liens entre des textes
- ☞ Développer une réflexion sur la langue pour améliorer et réviser ses productions écrites et orales
- ☞ Mobiliser de manière personnelle une culture commune

### à noter

Un rapprochement avec l'ancienne version de l'épreuve d'EAF et de l'épreuve de français de baccalauréat professionnel.  
Le niveau et les compétences ne sont pas les mêmes qu'à l'épreuve de baccalauréat professionnel.

Les nouvelles modalités de l'épreuve de Culture générale et expression valables pour la session 2025

## 3. Première partie de l'épreuve

### Projection sur un thème : « La bioéthique en question : on n'arrête pas le progrès ? »

#### Extraits corpus potentiel

*L'île du docteur,*  
Moreau, H.G. Wells,  
1896

Expérimentations défilant la Nature : l'homme tente ici de manipuler la science pour modifier les caractéristiques d'animaux.  
Le scientifique dépasse les limites morales.

Helga Nowotny,  
Peter Scott,  
Michael Gibbons,  
*Repenser la  
Science,*  
« Débats », 2003

La recherche est une source intarissable d'innovation  
Elle répond à une demande inépuisable, se nourrit d'elle-même  
Le public est troublé par ces avancées scientifiques et leurs suites  
Futur incertain ; syndrome de Frankenstein  
Face aux sciences du vivant, se pose le problème des choix

France Quéré,  
*L'Éthique et la Vie,*  
1991.

Clairément : la biologie soulève la question des limites.  
Toute société présente des zones lui sont interdites, sous peine de « transgression »  
Face aux avancées des sciences du vivant, l'homme moderne s'inquiète et s'interroge  
Pourtant cette limite n'est pas évidente à poser

**Remarque : le corpus a été choisi de façon tout à fait aléatoire et tout ce qui suit doit être considéré comme hypothèses de travail.**

Questions posées et réponses apportées :

- **Le corpus peut-il comporter des documents « autres » que des textes ?**  
= le texte stipule que les documents peuvent être « de nature variée ». On peut donc tout à fait imaginer des images, des tableaux statistiques...

### 3. Première partie de l'épreuve

#### Projection sur un thème : « La bioéthique en question : on n'arrête pas le progrès ? »

Questions potentielles	Réponses potentielles	Remarques
A la lumière des documents de ce corpus, en quoi une réflexion sur l'éthique de la science s'impose-t-elle ?	Abordant le sujet sensible de l'altération du genre humain, ces textes mettent en exergue la bioéthique de façon particulièrement pessimiste. Un dilemme moral autour des recherches scientifiques se pose. Alors que le premier extrait issu du roman <i>L'île du docteur Moreau</i> de H.G.Wells raconte une expérience scientifique fictive sur des animaux, les autres extraits qui proviennent d'un article et d'un d'essai, remettent eux directement en question l'évolution de la biologie ces dernières années. Dans ces deux premiers extraits, on montre l'utilisation désastreuse d'expérimentations sur les animaux. Le troisième extrait est sensiblement différent : il explique que le reproche est fait aux scientifiques de faire preuve de démesure et de chercher à percer des mystères qui doivent échapper à l'homme. Les documents montrent donc que la recherche scientifique oblige l'homme à se questionner sur ce qui lui semble moral ou non.	Tableau de confrontation ou méthodologie similaire toujours applicable et utile.
Qualifiez les expériences fictives décrites dans les documents 1 et 2. Justifiez votre réponse.	Les expériences que l'on retrouve dans les deux premiers documents pourraient être qualifiées d'immorales. Dans le premier, ce sont des « hommes bêtes » créés par greffes et moules autres expérimentations, ce qui est contre-nature ; le scientifique se prend pour un dieu en changeant la nature même d'êtres vivants, ce qui est immoral et inconcevable. Dans le document 2, on évoque le même schéma d'expériences peu encadrées : l'expérience est ici un acte immoral sans éthique dans lequel un être vivant est blessé pour être modifié comme si c'était une « simple voiture » : le médecin défie les lois de la conscience bioéthique.	Travailler la justification et l'insertion de citation. Contourner la dérive de la paraphrase.
Quels arguments favorables aux innovations scientifiques pouvez-vous identifier dans les trois documents du corpus ?	La science a une face sombre mais permet de nombreuses avancées, nécessaires pour l'humanité. Il est aisé de trouver des arguments favorables à partir des documents du corpus soumis à notre étude. Tout d'abord, les innovations scientifiques permettent d'ouvrir des perspectives positives dans le domaine médical et, par voie de conséquence, de repousser les limites du corps, que ce soit celui des animaux de <i>L'île du docteur Moreau</i> , qui deviennent "capables de penser et de parler", ou celui des hommes qui peut être "réparé" grâce au "séquençage du génome" mentionné dans <i>L'Éthique et la Vie</i> ou grâce aux possibilités offertes par le "clonage" qu'évoquent Helga Nowotny, Peter Scott et Michael Gibbons. Nous pourrions dire, avec eux, que la science est source d'espoir en ce qu'elle promet de répondre aux "besoins et [...] désirs humains". Ensuite, la science est source de connaissance, ce que défend France Quérel dans un essai qui multiplie les références à la lumière ("lampes, clarté, lumière") pour défendre l'idée selon laquelle la science promet de nous révéler "les secrets de la vie". Nous retrouvons la même idée dans le document 2 qui présente la recherche scientifique comme porteuse de "l'espoir de fournir des réponses". L'une de ces réponses pourrait être celle de la pensée de l'animal, enfin révélée dans le roman de H.G. Wells. Ainsi, l'innovation scientifique est aussi source d'espoir pour l'Homme.	Apprendre à relever en catégorisant. Interpréter le sens d'un texte.
<b>Hypothèses de travail</b>		

**Remarque : les réponses ici proposées ne sont pas le fait d'étudiants... Elles sont des hypothèses de travail que nous vous proposons pour vous accompagner face à une réforme à mettre en œuvre dès cette rentrée pour les étudiants de BTS1.**

#### Questions posées et réponses apportées :

- **Les questions peuvent-elles être purement « littéraires » et porter sur des procédés, des effets de style ?** = L'épreuve demeure une épreuve de « Culture générale et expression ». Il n'y a donc pas de raison pour que l'esprit de l'épreuve (et de l'enseignement) change.
- **Y a-t-il un format attendu pour les réponses ? Un nombre de lignes ?** = Comme pour l'immense majorité des exercices proposés aux examens, l'important réside dans la qualité de la réponse plutôt que dans sa longueur ou sa forme. La disparition de la synthèse au profit de questions qui amènent les étudiants à interpréter et à confronter les documents nous semble aller dans le sens d'une évaluation plus attachée aux compétences de lecteur (et de scripteur) qu'à une forme canonique. Plutôt qu'au travail sur une méthodologie particulière, nous vous invitons à travailler la compréhension (au sens large du terme : du déchiffrement à l'interprétation).
- **Les étudiants pourront-ils utiliser des expressions comme « dans le document 2 » ?** = Là encore, en l'absence de consigne contraire, nous vous invitons à considérer que ce qui importe est davantage la façon dont un étudiant se saisit des documents et parvient à témoigner de sa compréhension plutôt que dans les codes et normes que l'on pourrait imposer à sa réponse.
- **N'y a-t-il pas un appauvrissement de l'épreuve dans le renoncement à la synthèse ?** = Il nous semble au contraire que cette réforme est une opportunité dont doivent se saisir les professeurs. La synthèse est une épreuve qui amène de nombreux étudiants à privilégier la forme (qu'ils connaissent bien pour la pratiquer régulièrement en cours) à la compréhension des documents. Le sujet zéro, paru récemment, montre par ailleurs que les questions ne sont pas des questions « faciles » et qu'elles obligent à une compréhension fine des documents (parfois même des implicites) et à une confrontation qui n'a rien d'aisée.

## 4. Deuxième partie de l'épreuve

**Deuxième partie** (notée sur dix points) : rédaction d'un essai  
d'après la publication au journal officiel du 2 août 2023

Les candidats **choisissent un des deux sujets** proposés.

Les sujets sont en rapport avec le **thème unique** inscrit au programme de deuxième année de STS.

Les candidats doivent traiter le sujet de manière argumentée et nuancée.

Les candidats s'appuient sur leurs connaissances personnelles, sur le corpus proposé dans le sujet ainsi que sur les lectures effectuées et les contenus d'enseignement découverts en cours de « culture générale et expression ».

8 compétences principales  
travaillées

- S'exprimer à l'oral en *interaction en s'adaptant au contexte*
- S'exprimer à l'oral en continu en s'adaptant au contexte
- Argumenter à l'écrit
- Recourir efficacement aux écrits de travail
- Comprendre et interpréter un texte
- Tisser des liens entre les textes
- Développer une réflexion sur la langue pour améliorer et réviser ses productions écrites et orales
- Mobiliser de manière personnelle une culture commune

à noter

L'essai est l'un des exercices proposés à l'épreuve écrite du baccalauréat technologique.  
L'essai littéraire ou philosophique constitue également une partie de l'épreuve de spécialité HLP.

L'essai est un exercice de réflexion plus libre que la dissertation (pas de forme canonique, une possibilité de s'emparer différemment du sujet : en utilisant de nombreuses références, en utilisant peu de références très analysées...)

### Questions posées et réponses apportées :

- **Pourquoi le terme d'essai ?** = L'essai évoque inmanquablement, dans l'esprit d'un enseignant de lettres, la figure de Montaigne et nous invite à nous attacher davantage à l'expression d'une pensée personnelle plutôt qu'à une forme canonique... L'essai offre donc un territoire de « liberté » à l'étudiant comme aux professeurs. Il s'agit pour les étudiants de s'emparer d'un sujet de de s'y « essayer » en proposant une pensée qui lui est propre et sans la contrainte d'une forme prédéfinie. On peut imaginer des essais de formes variées (ce que tentent de prouver les diapositives suivantes) qui suivent la pensée et son déroulement.
- **Y a-t-il une longueur imposée ?** = Il n'existe pas d'indication de longueur attendue, ce qui va dans le sens d'un territoire de « liberté », plus attaché à la pensée qui se déroule qu'à la forme retenue.
- **Attend-on une énonciation particulière (nous ? Je ?)** = L'essai est l'expression d'une pensée personnelle : à partir de là, l'énonciation convenable est celle que choisit l'étudiant.

## 4. Deuxième partie de l'épreuve

**Projection sur un thème : « La bioéthique en question : on n'arrête pas le progrès ? »**

**Sujet 1 : Selon vous, toute expérimentation scientifique sur des animaux est-elle à proscrire ?**

Vous traiterez le sujet de façon personnelle et argumentée en vous appuyant notamment sur le travail réalisé en classe durant l'année, sur le corpus et sur votre culture personnelle.

**Sujet 2 : Selon vous, quelles règles pourraient s'imposer à la recherche scientifique ?**

Vous traiterez le sujet de façon personnelle et argumentée en vous appuyant notamment sur le travail réalisé en classe durant l'année, sur le corpus et sur votre culture personnelle.

Hypothèses  
de travail

**Remarque : les sujets proposés sont des hypothèses de travail.**

## 4. Deuxième partie de l'épreuve

### Sujet 2 : Selon vous, quelles règles pourraient s'imposer à la recherche scientifique ?

François Rabelais écrivait : « science sans conscience n'est que ruine de l'âme ». Il paraît effectivement nécessaire de fixer des règles à la recherche scientifique.

Je pense que la première règle que l'on pourrait fixer aux scientifiques est de toujours agir dans le but d'aider ou de soulager les êtres. La finalité de la science doit être l'amélioration des conditions de vie du plus grand nombre et on voit bien que le chercheur fou de *L'île du docteur Moreau* contrevient à cette règle puisqu'il agit par pures « curiosité » et ambition.

La deuxième règle que l'on pourrait fixer est de ne pas causer de souffrance qui pourrait être évitée. Evidemment, la question de savoir ce qui peut être évité ou non est discutable, tout comme l'est la mesure de la souffrance, en particulier sur les animaux. Je crois que chaque laboratoire et scientifique devrait soumettre ses recherches à un comité éthique.

Enfin, je propose une troisième règle : que chaque scientifique soit indépendant à la fois des pouvoirs en place et des entreprises à but lucratif afin d'éviter des situations aussi terribles que les recherches menées dans l'Allemagne nazie ou même des recherches qui viseraient à n'agir que pour le bien de quelques uns, plus fortunés, comme les expériences de *l'Alcor Life Extension Foundation* qui consistent à conserver des corps dans l'espoir de les faire revivre, moyennant 200.000 dollars.

Fixer des règles à la recherche scientifique s'impose si l'on ne veut pas vivre dans un monde qui ressemble aux œuvres d'anticipation comme *Le meilleur des mondes* ou *Ex-machina*.

**Remarque : nous vous proposons deux exemples d'essai...**

**La réponse rédigée ici n'est pas le fait d'un étudiant. Elle est une hypothèse de travail qui s'inscrit, peu ou prou, dans une tradition de composition scolaire (avec introduction, développement et conclusion) dans laquelle le « je » s'impose.**

## 4. Deuxième partie de l'épreuve

### Sujet 2 : Selon vous, quelles règles pourraient s'imposer à la recherche scientifique ?

Les recherches scientifiques posant des questions morales, on nous demande de réfléchir aux règles qui pourraient s'imposer à elles. Je crois pour ma part qu'une seule règle importe : toujours agir pour le bien de tous.

Fixer cette règle permettrait de donner un but humaniste à la recherche scientifique et d'empêcher toutes les dérives. Les recherches scientifiques menées par le docteur Moreau dans le roman de Wells, seraient ainsi interdites puisqu'elles semblent mues par la seule volonté de découverte et de dépassement des limites et ne sont pas réalisées dans l'idée d'aider l'humanité à vivre mieux. Il en va de même pour les expériences terribles menées par certains médecins nazis sur la population des camps de concentration : même si certaines étaient faites pour trouver des solutions à des maladies, elles ne peuvent être considérées comme morales parce qu'elles n'agissent pas pour le bien de « tous » mais pour le bien de quelques uns seulement. Je pourrais dire la même chose des expériences de l'*Alcor Life Extension Foundation* qui consistent à conserver des corps dans l'espoir de les faire revivre, moyennant 200.000 dollars : elle ne s'adressent qu'à quelques rares fortunés.

Ainsi, une seule règle pourrait être suffisante pour espérer réguler les pratiques de la recherche scientifique. Mais la question qui se poserait alors serait de savoir qui peut décider de ce qu'est « le bien de tous ». Faut-il inclure les animaux et la planète dans ce « tous » ou doit-on considérer qu'ils peuvent être sacrifiés au bien de l'humanité ? Et que dire des recherches des docteurs Strauss et Nemur dans *Des fleurs pour Algernon* ? Ont-elles été réalisées pour le bien de tous puisqu'elles ont permis à Charlie de dépasser son retard mental ou bien peuvent-elles être considérées comme contrevenant à la règle du « bien de tous » dans la mesure où elles causent son malheur ?

### Remarque :

**Dans ce deuxième essai, nous avons fait le choix d'un travail qui reprend exactement les mêmes points que l'exemple précédent sans suivre le chemin tracé d'une forme scolaire. Il y a bien une (courte) introduction mais le travail se développe ensuite de façon différente : un paragraphe répond à la question des « règles [qui] pourraient s'imposer à la recherche scientifique » (en choisissant de n'imposer qu'une règle un peu « large ») et une conclusion ouvre la question en faisant apparaître d'autres enjeux.**

### Questions posées et réponses apportées :

- **Dans le cas d'une question qui peut amener un plan dialectique, l'étudiant pourra-t-il choisir de ne développer qu'un point de vue ?** =  
Même si l'essentiel du travail de l'enseignant consiste à éveiller l'esprit critique des étudiants, à leur apprendre à toujours prendre un peu de hauteur dans la réflexion pour parvenir à argumenter avec nuance, un essai suppose une parole personnelle qui peut s'en tenir à l'un ou l'autre des points de vue possibles.
- **Dans le cas d'une question qui peut amener un plan dialectique, l'étudiant doit-il choisir de ne développer qu'un point de vue ?** =  
L'étudiant a toute latitude pour développer un point de vue, son contraire ou les deux.

## 5. Contrôle en cours de formation

Deux situations d'évaluation de poids identique qui sont en relation avec le thème inscrit au programme de la deuxième année de STS :

- en lien avec l'argumentation à l'écrit ;
- en lien avec la lecture et l'interprétation et avec la production orale en interaction..

### Première situation d'évaluation (durée indicative : 2h)

Attendus : le candidat propose un texte clair, cohérent et structuré ; son texte témoigne d'une maîtrise satisfaisante de la langue écrite ; il fait preuve de nuance dans la formulation et dans l'articulation des arguments ; il sait mettre en avant un engagement personnel dans l'argumentation.

Exemple de situation : rédaction de la version finale d'un essai dont le sujet s'inscrit dans le thème inscrit au programme de la deuxième année de STS, après amélioration de versions préparatoires ; prise de position dans un débat interprétatif sur un texte ou une œuvre ; justification écrite du choix d'un texte ou d'un document iconographique dans un corpus.

### Deuxième situation d'évaluation (durée indicative : 1h, dont 20 minutes d'échanges et 40 minutes de préparation)

Attendus : le candidat expose ses idées dans un discours clair, cohérent et structuré ; la langue choisie est adaptée au contexte ; le candidat propose un discours oral et non un écrit lu ou récité ; il fait preuve de nuances et sait mettre en avant la cohérence de sa réflexion ; le candidat sait reformuler le sens global d'un texte complexe (littéraire ou non littéraire) ; il répond à des questions sur des éléments explicites et implicites ; il sait établir des liens avec un texte lu auparavant ; il prend en compte les interventions des autres et sait y articuler les siennes ; il sait formuler son approbation et son désaccord et justifier sa position.

Exemple de situation : des candidats découvrent un texte en même temps, choisi en référence avec le thème inscrit au programme de la deuxième année de STS, et échangent, après une lecture individuelle, entre eux et avec l'enseignant.

**Remarque : le texte publié a l'avantage de proposer deux situations d'évaluation pour le contrôle en cours de formation que nous avons cru bon reproduire ici dans la mesure où elles peuvent être des pistes pour une évaluation, en classe, qui s'appuie sur d'autres pratiques.**

### Questions posées et réponses apportées :

- **Y a-t-il une modification des BTS qui peuvent prétendre au contrôle en cours de formation ?** = Aucune modification à ce niveau : l'immense majorité des BTS est concernée par l'épreuve ponctuelle (finale). Chaque BTS est régi par un référentiel (la liste est disponible à l'adresse suivante : <https://enq dip.sup.adc.education.fr/bts/index.htm>). La possibilité du contrôle en cours de formation est prévue (ou non) par ces référentiels.

## 6. Evolution des pratiques de classe

### Quatre champs à travailler en priorité :

- La lecture / compréhension / interprétation,
- **L'argumentation** (à l'écrit et à l'oral),
- **L'expression** (à l'écrit et à l'oral),
- L'acquisition d'une **culture générale** en lien avec un thème

Prennent davantage d'importance ce qui suppose :

- des pratiques qui vont davantage dans le sens de la mise en situation de production des étudiants,
- Des pratiques qui invitent davantage encore à la confrontation avec de nombreux documents et œuvres.

Le tableau de confrontation peut être conservé pour le moment de la découverte du corpus... en faisant évoluer son utilisation ultérieure pour qu'il devienne une méthode de découverte des documents.

**Remarques : l'essai est noté 10/20 et représente donc la moitié de la note finale (contre 1/3 pour l'expression personnelle). La réforme invite donc à travailler davantage dans le sens d'une mise en situation de production (écrite et orale) des étudiants, à travailler tout autant les compétences liées à l'expression et à la structuration de la pensée que celles liées à la lecture. Elle redonne également tout son sens à la mention de la « culture générale ».**

### Questions posées et réponses apportées :

- **Que doit-on faire si on a présenté aux étudiants de première année les anciennes modalités de l'examen ?** = Il convient sans doute d'agir avec transparence auprès des étudiants. Vous attendiez des informations sur les nouvelles modalités de l'examen et, maintenant qu'elles sont connues, vous pouvez adapter vos pratiques de classe (en sachant que ce que vous avez déjà fait n'est pas « perdu » : les compétences travaillées sont sensiblement les mêmes et, si vous avez commencé à enseigner l'usage du tableau de confrontation, rien ne vous empêche d'en faire un outil intéressant d'observation des documents).
- **Disposerons-nous de barèmes ? De grilles d'évaluation ?** = Pour l'heure, nous ne savons pas quels seront les choix du national mais nous pourrions vous proposer, dans les semaines qui viennent, des grilles d'observation des copies, basées sur les compétences travaillées.

## 6. Evolution des pratiques de classe

Un thème unique en 2<sup>ème</sup> année

Possibilité d'explorer le thème (prévoir des séquences ? Des chapitres ?)  
= des exemples de progressions annuelles devraient être proposées par le national

Possibilité de faire d'autres choses que le thème (idée : développer les compétences ne passe pas forcément par le travail du thème)

### Questions posées et réponses apportées :

- **Nos étudiants ne risquent-ils pas de s'ennuyer avec un thème unique tout au long de l'année ?** = C'est un risque qui peut facilement être évité si vous « séquencez » l'étude en l'organisant en séquences ou chapitres. Par ailleurs, un thème unique ne veut pas dire « un thème uniquement » et rien ne vous empêche de faire d'autres choses durant l'année...
- **Ce thème qui serait renouvelé chaque année, n'est-ce pas une charge de travail supplémentaire pour les enseignants ?** = Cela peut l'être si vous décidez de renouveler entièrement chaque année ce que vous allez proposer aux étudiants. Néanmoins, certaines activités peuvent être conservées d'une année sur l'autre (et s'appliquer au nouveau thème) et rien ne vous empêche de travailler quelques séquences « hors thèmes » que vous pourrez renouveler à un rythme bien moins rapide.
- **Quand connaîtrons-nous le thème pour l'année prochaine ?** = Nous l'ignorons mais il y a fort à parier que le thème retenu sera connu dans le courant du printemps.



**ACADÉMIE  
DE MONTPELLIER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Chloé Disch-Muller,**  
*enseignante de Lettres-Histoire, Chargée de mission auprès de  
l'Inspection des lettres,*  
**Fanny Fromental,**  
*enseignante de lettres, Chargée de mission auprès de l'inspection des  
lettres,*  
**Karine Girard,**  
*IA-IPR de lettres*  
(Karine.Girard1@ac-montpellier.fr)